



# POSTULAT

**Auteur** Marco Schnydrig, Christian Gasser, Fabian Zurbriggen et Paul Biffiger, SVPO  
**Objet** Revaloriser les cœurs de village et promouvoir les résidences principales  
**Date** 17/03/2023  
**Numéro** 2023.03.093

Dans nombre de villages de montagne, les vieux bâtiments, les étables, les granges et les greniers si caractéristiques de l'endroit et du paysage sont en train de tomber en ruine, ce qui n'est pas sans poser problème. Dans le même temps, il est devenu difficile de trouver un logement dans le Haut-Valais.

Or au centre des vieux villages, on compte encore de très nombreux greniers à foin vides, d'étables et de vieilles maisons qui ne sont pas habitables. Ce sont là autant de bâtiments qui pourraient être transformés en résidences principales. Aménager des résidences principales au cœur des villages a pour effet de créer à la fois de l'animation et des logements pour les familles. Cela étant, transformer une ancienne étable implique des coûts très élevés et n'est financièrement supportable que dans de rares cas pour les familles locales. Nous tenons pourtant à ce que les jeunes gens de la région puissent aussi réaliser leur rêve d'acquérir une maison à l'avenir.

## Conclusion

Le Conseil d'État est invité à

- \* abaisser les obstacles en matière d'aménagement du territoire ainsi que les exigences liées à la protection du patrimoine afin de permettre la construction de nouvelles résidences principales à partir d'anciens bâtiments tels que des étables et des granges, à l'intérieur de la zone à bâtir
- \* prévoir des incitations fiscales pour les travaux de transformation en résidences principales.